

Certificat de conformité du Contrôle de la Production en Usine EN 1090-1:2009+A1:2011

Délivré conformément au Règlement Produits de Construction 305/2011 du Parlement européen et du conseil du 9 mars 2011. Il a été établi que le produit de construction :

Kits de construction à ossature en acier

Mis sur le marché par : **AMCM**
36, CHEMIN AUX BŒUFS
F – 14120 MONDEVILLE

Et fabriqué dans l'usine : **F – 14120 MONDEVILLE**

est soumis par le fabricant aux essais de type initiaux relatifs aux caractéristiques concernées du produit ainsi qu'au contrôle de la production en usine ; l'organisme notifié CTICM a réalisé l'inspection initiale de l'usine et du contrôle de la production en usine.

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances des **Kits de construction à ossature en acier** mis sur le marché en tant que produits de construction, décrites dans l'annexe ZA de la norme de référence **EN 1090-1:2009+A1:2011** pour le système 2+, sont appliquées et que le produit satisfait à toutes les exigences prescrites dans cette norme.

Ce certificat fut délivré pour la première fois le **20 décembre 2023** et demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique harmonisée de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine lui-même ne sont pas modifiés de manière significative, à moins d'une suspension ou d'un retrait par l'organisme notifié de certification des produits.

Référence de la gamme : la description de la gamme est donnée en annexe du présent certificat.

Numéro du certificat
1166 – CPR – 0273

Émission du présent certificat, Saint Aubin, le **20 décembre 2023**

cticm
Construire en métal, un art, notre métier
Organisme Notifié n°1166


Directeur Certification
Philippe Hostaléry

La validité du présent certificat est confirmée si elle est visible sur le site internet du CTICM

La présente annexe accompagne le certificat de conformité au marquage CE numéro :

1166 – CPR – 0273

Délivré à :

AMCM
36, CHEMIN AUX BŒUFS
F – 14120 MONDEVILLE

Elle définit les **champs couverts** par ce certificat :

- Classe d'exécution EXC1 selon la norme EN 1090-2:2018
- Les performances sont déclarées pour l'Exigence Fondamentale n°1 - Résistance mécanique et stabilité (définie dans l'annexe I du Règlement (UE) n°305/2011)
- Kits de construction en acier
- Les éléments peuvent-être soudés ou boulonnés
- Matériaux de base : Acier de nuance S235 à S355 inclus, selon les normes NF EN 10025-2, NF EN 10025-3, NF EN 10025-4, NF EN 10210-1 et NF EN 10219-1
- Exigences de qualité en soudage par fusion des matériaux métalliques conforme à l'EN ISO 3834-4
- Le traitement de protection anticorrosion est réalisé suivant les normes :
 - EN ISO 1461 par galvanisation à chaud
 - EN ISO 12944 par système de peinture

Visa :